

Skilex 2022



Aux étudiants de BACHELOR IUR III et de MASTER

Séminaire Skilex 2022

9 au 14 janvier 2022

(crédits spéciaux : 2 ECTS)

Public-cible :

Etudiants de 3^{ème} et de Master (pour un maximum de 50 étudiants)

Concept :

Tradition initiée par les Prof. Pierre Tercier et Peter Gauch, Skilex est une étape incontournable de la formation juridique fribourgeoise. Nombreuses sont les générations de juristes ayant eu la chance de participer à cet événement et qui en gardent un souvenir marquant. Aujourd'hui organisé par les Prof. Alexandra Jungo, Hubert Stöckli et Pascal Pichonnaz, ce séminaire a lieu tous les ans durant le mois de janvier.

Les participants (cinquante Romands et cinquante Suisses-alsémaniques) se rendent dans les montagnes valaisannes pour une semaine durant laquelle ils ont la chance d'allier pratique du droit des obligations et sports d'hiver. Une expérience unique ! qui ravit tant les participants que les illustres intervenants qui nous font l'honneur de se joindre à nous pendant un ou plusieurs jours.

Nous avons dû faire l'impasse sur l'édition 2021 – du jamais vu ! Nous nous réjouissons d'autant plus du Skilex 2022 ! Bien que le programme soit encore en cours d'élaboration, les cas pratiques, les conférences et le programme sportif seront passionnants et enrichissants.

Participation financière :

Skilex est subventionné par plusieurs fondations. Seule une participation financière d'environ CHF 200.- est demandée aux étudiants. Cela comprend les séminaires, 5 nuits en chambres doubles ou triples à l'Hotel Kristall Saphir Supérieur 3, la demi-pension (déjeuner, petit pique-nique à midi et souper 3 plats) et l'utilisation du Spa de l'hôtel. Les cartes journalières pour les domaines skiables ne sont pas incluses.

Inscriptions :

Ouverture des inscriptions le mercredi 6 octobre 2021, dès minuit (Attention ! les places sont limitées ; les inscriptions fonctionnent donc selon *le principe du premier arrivé – premier servi*)

Prière d'adresser votre inscription par courriel à Mme Aurélie Santarossa (aurelie.santarossa@unifr.ch) et/ou à M. Benoît de Mestral (benoit.demestral@unifr.ch) en indiquant :

- Nom, prénom
- Année en cours (IUR III ou Master).

La prochaine édition de Skilex aura lieu du **9 au 14 janvier 2022** à Saas-Almagell.

Directives sanitaires – Coronavirus :

Sur la base des directives du Rectorat du 29 octobre 2020 relatives à la prévention et à un concept de protection concernant la minimisation du risque de transmission du COVID-19, clause 7A, **seuls les étudiants en possession d'un certificat Covid-19 valide seront admis à Skilex 2022.**

Prof. Pascal Pichonnaz